

## Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025

2025-01

<b>Nombre de membres :</b>	Afférents au Conseil Municipal : ..... 15	Date de la convocation : 08 janvier 2025
	En exercice : ..... 15	Date d'affichage : 08 janvier 2025
	Qui ont pris part à la délibération : ..... 14	

L'an deux mille vingt-cinq et le seize janvier à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CAYSSIALS Sébastien, maire.

**Présents :** Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE

**Excusé :** Pierre JOULIA (procuration à Sébastien CAYSSIALS), Carine MARTIN, Patrick MARTY (procuration à Joël FROMENT),

Marie Laure Camboulas a été nommée secrétaire de séance.

### **LECTURE ET APPROBATION DES PROCES VERBAUX DE LA SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024:**

Après lecture, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2024.

### **DELIBERATIONS**

#### **Demande de subvention DETR 2025: Travaux complémentaires - Aménagement et revalorisation des espaces publics du cœur de village de Roussennac tranche 1 - DE\_20250116\_001**

M le Maire rappelle qu'il a été décidé de lancer un projet d'aménagement et de revalorisation du cœur de village de Roussennac. En 2024, une procédure adaptée a été lancée pour la réalisation des travaux de la tranche 1. Les entreprises S.A.S Gregory en association avec la S.A.R.L Arrazat et fils ont été choisies. Le marché a été signé le 29 Octobre 2024 avec ces entreprises. Au cours de l'année 2024, il a été constaté que plusieurs éléments de l'aménagement des espaces publics n'ont pas été ciblés dans l'appel d'offre lancé en juillet 2024 et pris en compte dans la demande de DETR 2024 :

- Réaménagement de l'espace jeux pour les 3 à 6 ans dans le parc venant remplacer les vieux jeux présents et plus aux normes de sécurité ;
- Installation d'un espace pique-nique dans le parc ;
- Construction d'espace propreté ;
- Installation d'un porche en métal en l'entrée symbolisant l'ancienne entrée fortifiée du village ;

## **Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025**

- Installation et achat des luminaires LED sur l'emprise de la zone d'aménagement
- Amélioration d'une partie de réseau collectif

Plusieurs devis ont été demandé afin de connaître le coût de ces travaux complémentaires.

Afin de pouvoir finaliser et terminer les travaux de cette tranche 1 (place du Pargou, rue du centre et traverse), le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide de l'état dans le cadre du programme : « DETR 2025 » pour un montant de 17 485,13 € pour la réalisation des travaux complémentaires de la tranche 1 de l'aménagement et la revalorisation des espaces publics du village de Roussennac.
- De définir le plan de financement suivant pour les travaux complémentaires de rénovation de la tranche 1 du réaménagement et revalorisation des espaces publics du village de Roussennac:

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant total des travaux HT de l'opération	Montant des travaux éligibles	Pourcentage sur les montants éligibles	Pourcentage sur l'opération	Montant de l'aide attendue
Région	Sollicitée	85 186,91€	85 186,91 €	25%	25%	21 296,13 €
Conseil départemental	Sollicitée		85 186,91 €	25%	25%	21 296,13 €
Etat (DETR)	Sollicitée		69 941,11€	25%	20,52%	17 485,27 €
Sieda	Sollicitée		40 176 €	14,80%	6,98%	5950,00€
Autofinancement			85 186,91 €	25%	22,50%	19 159,38 €

- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2025 de la commune de Roussennac.
- De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de solliciter toutes les aides par rapport à cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de cette opération.

**Demande de subvention département de l'Aveyron fonds de soutien aux territoires  
- Travaux complémentaires - Aménagement et revalorisation des espaces publics  
du cœur de village de Roussennac tranche 1 - DE\_20250116\_002**

M le Maire rappelle qu'il a été décidé de lancer un projet d'aménagement et de revalorisation du cœur de village de Roussennac. En 2024, une procédure adaptée a été lancée pour la réalisation des travaux de la tranche 1. Les entreprises S.A.S Gregory en association avec la S.A.R.L Arrazat et fils ont été choisies. Le marché a été signé le 29 Octobre 2024 avec ces entreprises. Au cours de l'année 2024, il a été constaté que plusieurs éléments de l'aménagement des espaces publics n'ont pas été ciblés dans l'appel d'offre lancé en juillet 2024 et pris en compte dans les demandes de financement :

- Réaménagement de l'espace jeux pour les 3 à 6 ans dans le parc venant remplacer les vieux jeux présents et plus aux normes de sécurité ;
- Installation d'un espace pique-nique dans le parc ;
- Construction d'espace propreté ;
- Installation d'un porche en métal en l'entrée symbolisant l'ancienne entrée fortifiée du village ;
- Installation et achat des luminaires LED sur l'emprise de la zone d'aménagement afin de sécuriser les liaisons piétonnes ;
- Modernisation d'une partie du réseau d'assainissement collectif.

Plusieurs devis ont été demandé afin de connaître le coût de ces travaux complémentaires.

Afin de pouvoir finaliser et terminer les travaux de cette tranche 1 (place du Pargou, rue du centre et traverse), le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide du département de l'Aveyron dans le cadre du programme : « fonds de soutien aux territoires » pour un montant de 21 296,13 € pour la réalisation des travaux complémentaires de la tranche 1 de l'aménagement et la revalorisation des espaces publics du village de Roussennac.
- De définir le plan de financement suivant pour les travaux complémentaires de rénovation de la tranche 1 du réaménagement et revalorisation des espaces publics du village de Roussennac:

## **Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025**

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant total des travaux HT de l'opération	Montant des travaux éligibles	Pourcentage sur les montants éligibles	Pourcentage sur l'opération	Montant de l'aide attendue
Région	Sollicitée	85 186,91€	85 186,91 €	25%	25%	21 296,13€
Conseil départemental	Sollicitée		85 186,91 €	25%	25%	21 296,13€
Etat (DETR)	Sollicitée		69 941,11€	25%	20,52%	17 485,27€
Sieda	Sollicitée		40 176 €	14,80%	6,98%	5950,00€
Autofinancement			85 186,91 €	25%	22,50%	19 159,38€

- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2025 de la commune de Roussennac.
- De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de solliciter toutes les aides par rapport à cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de cette opération.

### **Demande de subvention Fond Régional d'Intervention (FRI) : Travaux complémentaires - Aménagement et revalorisation des espaces publics du cur de village de Roussennac - tranche 1 - DE\_20250116\_003**

M le Maire rappelle qu'il a été décidé de lancer un projet d'aménagement et de revalorisation du cœur de village de Roussennac. En 2024, une procédure adaptée a été lancée pour la réalisation des travaux de la tranche 1. Les entreprises S.A.S Gregory en association avec la S.A.R.L Arrazat et fils ont été choisies. Le marché a été signé le 29 Octobre 2024 avec ces entreprises. Au cours de l'année 2024, il a été constaté que plusieurs éléments de l'aménagement des espaces publics n'ont pas été ciblés dans l'appel d'offre lancé en juillet 2024 et pris en compte dans les demandes de financement :

- Réaménagement de l'espace jeux pour les 3 à 6 ans dans le parc venant remplacer les vieux jeux présents et plus aux normes de sécurité ;
- Installation d'un espace pique-nique dans le parc ;
- Construction d'espace propreté ;
- Installation d'un porche en métal en l'entrée symbolisant l'ancienne entrée fortifiée du village ;
- Installation et achat des luminaires LED sur l'emprise de la zone d'aménagement afin de sécuriser les liaisons piétonnes ;

## Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025

2025-03

- Améliorer une partie du réseau d'assainissement collectif.

Plusieurs devis ont été demandé afin de connaître le coût de ces travaux complémentaires.

Afin de pouvoir finaliser et terminer les travaux de cette tranche 1 (place du Pargou, rue du centre et traverse), le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide de la région Occitanie dans le cadre du programme : « fond régional d'intervention » pour un montant de 21 296,13 € pour la réalisation des travaux complémentaires de la tranche 1 de l'aménagement et la revalorisation des espaces publics du village de Roussennac.
- De définir le plan de financement suivant pour les travaux complémentaires de rénovation de la tranche 1 du réaménagement et revalorisation des espaces publics du village de Roussennac:
- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2025 de la commune de Roussennac.

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant total des travaux HT de l'opération	Montant des travaux éligibles	Pourcentage sur les montants éligibles	Pourcentage sur l'opération	Montant de l'aide attendue
Région	Sollicitée	85 186,91€	85 186,91 €	25%	25%	21 296,13€
Conseil départemental	Sollicitée		85 186,91 €	25%	25%	21 296,13€
Etat (DETR)	Sollicitée		69 941,11€	25%	20,52%	17 485,27€
Sieda	Sollicitée		40 176 €	14,80 %	6,98%	5950,00€
Autofinancement			85 186,91 €	25%	22,50%	19 159,38€

- De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de solliciter toutes les aides par rapport à cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de cette opération.

### **Demande de subvention Région Occitanie dans le cadre du programme « restauration collective : équipement structurant » - DE\_20250116\_004**

Monsieur Le Maire rappelle qu'il a été fait le choix depuis plusieurs années de produire les repas pour les élèves scolarisés à l'école de Roussennac (RPI

## **Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025**

Roussennac/Bournazel) dans le cadre d'une cantine scolaire. Ces repas sont produits sur place, en prenant appui sur des circuits courts, afin de répondre au mieux à la loi égalim et de favoriser la citoyenneté alimentaire.

La cantine de Roussennac a été inscrite sur l'application nationale « ma cantine ».

Afin de continuer à produire des repas équilibrés et variés, la commune de Roussennac va devoir investir dans l'achat d'un nouveau four et d'une nouvelle chambre froide afin de remplacer le matériel existant devenant obsolète et défectueux. Pour cela des devis ont été demandés à une entreprise locale.

Coût du four : 9900€ HT (four ventilé mixte)

Coût de la chambre froide : 1230€ HT

Afin de pouvoir finaliser l'achat de ces équipements, le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide de la région Occitanie dans le cadre du programme : « restauration collective : équipement structurant » pour un montant de 2782,50€.
- de définir le plan de financement suivant pour l'achat de ces équipements

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant total des travaux HT de l'opération	Montant des travaux éligibles	Pourcentage sur les montants éligibles	Montant de l'aide attendue
Région	Sollicitée	11 130 €	2782,50€	25%	2782,50€
Autofinancement			8347,50€	75%	8347,50€

- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2025 de la commune de Roussennac.

### **Achat parcelle B 1449 à M Eche Jean Marie - élargissement voie communale route de Marche voie n°40 attenante aux parcelles B 1446 et B 1448 - DE\_20250116\_005**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de régulariser l'élargissement de la voie communale n°40 située route de Marche attenante aux parcelles B 1446 et B 1448

De ce fait, Monsieur Jean Marie Eche cède au prix de 1€ à la commune de ROUSSENNAC la parcelle B 1449 de 151 m<sup>2</sup> cadastrée en vue de régulariser la situation sur le terrain.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir au transfert de propriété de ce terrain

## **Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025**

2025-04

et acquitter tous les frais nécessaires à cette transaction.

### **Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie - DE\_20250116\_006**

Le conseil municipal de Roussennac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5511-1 ;

Vu les statuts d'Aveyron Ingénierie tels qu'adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 5/11/2024 ci-annexés ;

Considérant l'évolution des statuts d'Aveyron Ingénierie, notamment sur les points suivants :

- Simplifications administratives avec les adhérents ;
- Composition du Conseil d'Administration ;
- Attributions du Conseil d'Administration ;
- Rôle du directeur de l'Agence ;
- Commissions de travail thématiques entre élus.

Considérant que l'approbation de ces nouveaux statuts implique aujourd'hui une validation par l'assemblée délibérante, afin de rendre effective l'adhésion de notre commune de Roussennac à Aveyron Ingénierie dans le cadre des nouveaux statuts de l'agence et permettre ainsi à Aveyron Ingénierie de poursuivre son accompagnement auprès de notre structure.

Après avoir délibéré :

- APPROUVE les statuts de l'Agence technique départementale Aveyron Ingénierie tels qu'annexés à la présente délibération ;
- AUTORISE le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

### **Convention de servitude ENEDIS n°CS06 - DE\_20250116\_007**

« Diverses conventions de servitude ont été signées avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines sur les propriétés communales suivantes :

## **Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025**

- la pose plusieurs lignes électriques souterraines sur la parcelle cadastrée D157 Le Mas Del Bosc commune de Roussennac

Il convient désormais de régulariser la situation via la rédaction d'actes authentiques de constitution de servitudes, dont les frais de Notaire sont à la charge d'ENEDIS.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer lesdits actes relatifs aux conventions mentionnées ci-dessus.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **❖ Projets 2025:**

- ✓ Renouvellement du module de l'aire de jeux pour les 3 à 6 ans : Le jeu ludique adapté au 3/6 ans sera remplacé par un module hélicoptère de la société Husson pour un montant de 7745€ HT, pose non comprise. Le remplacement du « Pont de singe » sera éventuellement remplacé en fonction du financement obtenu dans le cadre des demandes de subvention.
- ✓ Achat de deux ou trois tables type « Pique-nique » qui seront positionnées dans le parc ou au niveau de la maison des associations. Montant du devis : 1773€ HT
- ✓ Installation d'un porche en fer forgée dans le cadre de l'aménagement tranche 1 à l'entrée de la Rue du Porche. Un devis a été demandé à M Francis Espinasse. Celui-ci est estimé à 5510€ HT
- ✓ Deux nouvelles zones de propreté seront réalisées au Poujol et à Marche, nécessitant l'achat de cache conteneurs pour un montant de 3 961,96€

Pour ces projets, des demandes de subventions seront adressées aux partenaires concernés : Etat (DETR), Région, Département.

#### **❖ Terrain Caussanel, chemin de Marche :**

Ce terrain de 2250 m<sup>2</sup> peut recevoir deux constructions. Un premier lot est réservé. M Le Maire propose d'acheter le deuxième lot si celui-ci ne trouve pas acquéreur rapidement et le mettre à la vente. Ceci dans le but de faciliter la vente des deux



## Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025

2025-05

lots, le propriétaire M Caussanel Patrick souhaitant régler ce sujet de vente en une seule fois. Le sujet sera à rediscuter lors d'une prochaine réunion si besoin.

### ❖ Animation de fin d'année :

L'action de la venue du Père Noël du 22 décembre fut un succès malgré la météo.

### ❖ Projet ombrière :

Projet ombrière Parking école : le projet n'est pas assez conséquent pour amortir l'investissement. Un projet d'ombrières au niveau du stade va être étudié. Des entrevues ont été réalisées avec l'entreprise Mecojit et les services financiers du crédit agricole en charge des projets des collectivités sur les énergies renouvelables.

### ❖ Achat matériel informatique- école

Un devis a été réalisé pour Remplacer un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) d'une des classes pour un montant de 2706,75€ HT. Un point sera fait avec les enseignantes par rapport au renouvellement du matériel informatique.

### ❖ Maison des associations

Il est nécessaire de Remplacer la VMC de la maison des associations. Un devis est présenté pour un montant de 327,13€ HT.



Délibérations
1- Demande de subvention DETR 2025 : Travaux complémentaires - Aménagement et revalorisation des espaces publics du cœur de village de Roussennac tranche 1 - DE_20250116_001
2- Demande de subvention département de l'Aveyron fonds de soutien aux territoires - Travaux complémentaires - Aménagement et revalorisation des espaces publics du cœur de village de Roussennac tranche 1 - DE_20250116_002
3- Financement de la tranche 1 des travaux d'aménagement du village de Roussennac bourg centre (La Traverse-Le Pargou-rue du Centre) -

## Commune de ROUSSENNAC Séance du 16 janvier 2025

DE_20241205_003
4- Décision modificative n°4 Budget général - DE_20241205_004
5- Adhésion CNAS 2025 - DE_20241205_005
6- Redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025 - DE_20241205_006
7- Tarifs assainissement 2025 - DE_20241205_007

Présidente de la séance

secrétaire de la séance

CAMBOULAS Marie-Laure



FROMENT Jean-Claude

